



SU® 393 Assainisseur à Vaporiser

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2017-12-29

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	SU® 393 Assainisseur à Vaporiser
Code du produit:	81393, 57645010, 57645280
FDS #:	MS0800889
Utilisation recommandée:	• Agent désinfectant

Utilisations déconseillées:
Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur
Siège social aux États-Unis
Diversey, Inc.
2415 Cascade Pointe Blvd.
Charlotte, NC 28208
Phone: 1-888-352-2249
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <https://sds.diversey.com>

Siège social au Canada
Diversey - Canada, Inc.
2401 Bristol Circle
Oakville, Ontario L6H 6P1
Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Inflammabilité	Liquide et vapeurs inflammables, Catégorie 3



Mention d'avertissement:

Danger.

Déclarations sur la sécurité

LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. PEUT CAUSER UNE IRRITATION RESPIRATOIRE. PEUT CAUSER LA SOMNOLENCE OU LE VERTIGE. CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Mise à la terre/liason équivalente du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique, de ventilation ou d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter de respirer les émanations. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION :

SU® 393

Assainisseur à Vaporiser

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. En cas d'incendie : utiliser du dioxyde de carbone (CO₂), un produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Dispose of unused content as chemical waste. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué @ RTU

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Déclarations sur la sécurité

Voir l'information pour le produit non dilué.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Alcool isopropylique	67-63-0	20 - 30%
Acide lactique	50-21-5	3 - < 5%

*Les pourcentages exacts sont retenus à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Hydrocarbures aromatiques EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Conditions médicales aggravées: Aucun à notre connaissance.

Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Les Yeux: Voir l'information pour le produit non dilué

Par voie cutanée: Voir l'information pour le produit non dilué

PAR INHALATION : Voir l'information pour le produit non dilué

Hydrocarbures aromatiques Voir l'information pour le produit non dilué

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques

Sans objet.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Éliminer toutes les sources d'ignition (cigarettes, fusées éclairantes, étincelles ou flammes) dans l'aire immédiate.
Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :	Méthodes de nettoyage - déversement important. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éliminer toutes les sources d'ignition. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec les yeux. Liquide et vapeurs inflammables. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Protéger du gel. Tenir ce produit au sec dans le contenant d'origine bien fermé lors des périodes d'inutilisation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de la chaleur ou des flammes nues. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Alcool isopropylique	67-63-0	400 ppm (STEL) 200 ppm (TWA)	400 ppm (TWA) 980 mg/m ³ (TWA)
Acide lactique	50-21-5	-	-

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point/intervalle de fusion: indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 8.09 lbs/gal 0.97 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair 84 °F 29 °C

Point d'éclair de la dilution: 84 °F 29 °C

Phosphore élémental: 0 % by wt.

pH 2.2

pH de la solution diluée 2.2 @ RTU

La corrosion des métaux: Non déterminé

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Couleur: Turbidité Transparent, primaire Incolore

Odeur: primaire Alcool

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé Sans objet.

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 0.97

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Viscosité: Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 25 % *

% COV par poids ds la dilution d'emploi 25 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Sustained combustion: Sans objet.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Le produit est stable
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Agents d'oxydation.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et/ou de l'inconfort transitoire.

Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

Ingestion: Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): L'exposition à certaines des substances chimiques dans ce produit risque de provoquer des dommages aux systèmes nerveux.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Inscriptions comme cancérogènes: L'alcool isopropylique est seulement classé comme un agent cancérogène du groupe 1 par le CIRC & OSHA en raison de l'exposition éventuelle à des brumes d'acide sulfurique susceptibles d'être générées durant le processus de fabrication. Nous ne produisons pas d'alcool isopropylique; par conséquent, l'alcool isopropylique n'est pas considéré comme un agent cancérogène dans nos produits.

Composant(s)	CAS #	NTP	IARC	OSHA	California Proposition 65	California Proposition 65 relative à la reproduction
Alcool isopropylique	67-63-0		-	-		

Mesures numériques de toxicité
(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistante et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués): Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche

signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, établis et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Déchets inflammables D001

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Non réglementé

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Les descriptions officielles de transport peuvent varier selon la taille de l'emballage. Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATERIALS DANGEREUSES - diverses) de Diversey sur le site Web <http://naextranet.diversey.com/dot/> pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition.

Déscription du connaissement DOT (voie terrestre) COMPOUNDS, CLEANING LIQUID, (alcohol exempt)

Déscription du voie maritime connaissement NON REGULATED ITEM

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: Canada - Liste extérieure des substances (LES), États-Unis (TSCA).

RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Alcool isopropylique	67-63-0	X	X	X	-
Acide lactique	50-21-5	-	-	-	-
Alcool éthylique	64-17-5	X	X	X	-
n-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68391-01-5	-	-	-	-

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Alcool isopropylique	67-63-0	20 - 30%			X

Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
Alcool isopropylique	67-63-0	X
Alcool éthylique	64-17-5	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 2

Inflammabilité 3

Instabilité 0

Produit Dilué:

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2017-12-29

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

NAPRAC

Avis supplémentaire

- Ne contient pas de parfum additionné.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.